



Conseil Municipal du 21 novembre 2016 à 19 heures

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

♦♦♦

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 14 novembre 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de CASSAGNE le 21 novembre 2016 à dix-neuf heures, sous la présidence de M. Philippe SOUQUET, Maire.

♦♦♦

1 – Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

- Il convient d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2016.
- Le Maire met au vote l'approbation du procès-verbal. ***Après en avoir délibéré, le Conseil l'approuve à l'unanimité.***

2 – Extension de l'éclairage du stade d'entraînement de rugby (projet SDEHG)

- Le SICAMA a acheté le terrain d'entraînement situé à BOUQUE DE LENS. Afin de finaliser l'éclairage et de garantir une luminosité suffisante, il conviendrait de rajouter 2 postes. Or, le SICAMA n'étant pas adhérent au SDEHG, la commune de CASSAGNE est porteuse de projet car le stade est situé sur son territoire.
- ***Après avoir été informé de cette opération (aspect technique et coût), le Conseil l'approuve à l'unanimité.***

3 – Fixation du prix des cessions de terrains Furne et Rue des Bernès

- **Chemin de Furne :**
La commune doit procéder à l'acquisition (par acte administratif) de parcelles à des fins de régularisation suite aux travaux d'empierrement réalisés sur le Chemin de Furne, permettant sa sécurisation par agrandissement de la voie.
Une proposition de prix est exposée au conseil ; ***Après en avoir débattu, la proposition de prix telle que présentée est approuvée par le Conseil à l'unanimité.***

– **Rue des Bernès :**

La commune se porte acquéreuse de plusieurs parcelles / parties de parcelles afin qu'une voie traversante puisse être faite dans ce quartier, permettant à terme de développer son urbanisation. La commune supporterait les frais liés à tous les actes / bien cédés.

Le projet d'acquisition de tout ou partie de parcelles Rue des Bernès tel que présenté au Conseil est approuvé à l'unanimité.

4 – Dissolution du SIVOM de région de SALIES DU SALAT : clefs de répartition de l'actif et du passif

- Le SIVOM de la région de SALIES DU SALAT va être dissout au 31/12/2016. Celui-ci dispose d'un actif.
- Le Maire présente au Conseil les différentes hypothèses présentées en Communauté des Communes et l'hypothèse retenue par cette dernière.
- L'hypothèse telle que retenue par la Communauté des Communes sur les **clés de répartition de l'actif et du passif du SIVOM de la région de SALIES DU SALAT**, et présentée au Conseil reçoit un ***avis favorable à l'unanimité.***

5 – Convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme pour l'année 2017

- Il convient de statuer sur l'opportunité de conclure une convention avec les services instructeurs d'urbanisme afin de maintenir l'instruction des autorisations (permis de construire, certificat d'urbanisme) à la DDT de SAINT-GAUDENS.
- ***Après en avoir débattu, le Conseil approuve à l'unanimité le projet de signature de la convention telle que présentée.***

6 – Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet

- Il convient de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet pour garantir l'évolution de carrière du personnel concerné.
- ***Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce favorablement à la création de ce poste, à l'unanimité.***

7 – Renouvellement CAE

- Deux contrats de type « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi » arrivent à échéance.
- Il convient pour le Conseil de statuer sur leur renouvellement.
- ***Après en avoir délibéré, le Conseil se prononce favorablement aux renouvellements de ces contrats.***

8 – Décision modificative (opérations d'ordre Place de la Mairie)

- Concernant les travaux Place de la Mairie, il convient de réaffecter les sommes au budget d'investissement afin que la Trésorerie puisse régler l'entreprise prestataire.
- ***Après avoir reçu cette information, le Conseil approuve à l'unanimité la réaffectation des sommes au budget d'investissement.***